



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STEANET

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit STEANET

Numéro du produit 10860

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 10860

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

Environnement On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

STEANET

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC			30-60%
Numéro CAS: 64742-65-0	Numéro CE: 265-169-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471299-27-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC			30-60%
Numéro CAS: 64742-54-7	Numéro CE: 265-157-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484627-25-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE			1-5%
Numéro CAS: 14807-96-6	Numéro CE: 238-877-9		
Classification Non Classé			
CHLORITE			<1%
Numéro CAS: 1318-59-8	Numéro CE: 215-285-9		
Classification Non Classé			
DOLOMITE			<1%
Numéro CAS: 16389-88-1	Numéro CE: 240-440-2		
Classification Non Classé			
QUARTZ			<0.1%
Numéro CAS: 14808-60-7	Numéro CE: 238-878-4		
Classification Non Classé			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

STEANET

Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter la formation et la dispersion de poussières. Éviter l'inhalation de poussières.
-----------------------------------	--

STEANET

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

CHLORITE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 4 mg/m³ poussière respirable

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 10 mg/m³ poussière totale

QUARTZ

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,1 mg/m³ fraction alvéolaire

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC (CAS: 64742-65-0)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.4 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.2 mg/m³

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC (CAS: 64742-54-7)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.4 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.2 mg/m³

DOLOMITE (CAS: 16389-88-1)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

QUARTZ (CAS: 14808-60-7)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 18.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

STEANET

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre pulvérulente.
Couleur	Blanc/blanc cassé.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	>1250°C
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	2.7 - 2.8
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

STEANET

Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Indéterminé.
---	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

STEANET

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >5000 mg/l, Inhalatoire, Vapeur OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

STEANET

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Système respiratoire, poumons Système nerveux central

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité aiguë - orale

STEANET

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >5000 mg/l, Inhalatoire, Vapeur OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 5 000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STEANET

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Système respiratoire, poumons Système nerveux central

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

STEANET

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

CHLORITE

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu.

DOLOMITE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale,

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée,

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

STEANET

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

QUARTZ

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DOLOMITE

STEANET

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

DOLOMITE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit ne devrait pas être biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation <60%: 28 jours

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation 60%: < 28 jours

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

DOLOMITE

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

STEANET

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : >3.5 Valeur estimée.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : >3.5 Valeur estimée.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

DOLOMITE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Mobilité Le produit contient des substances qui sont insolubles dans l'eau et qui sédimentent dans les hydrosystèmes.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Mobilité Le produit contient des substances qui sont insolubles dans l'eau et qui sédimentent dans les hydrosystèmes.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

CHLORITE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

DOLOMITE

Mobilité Pas d'information disponible.

STEANET

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

DOLOMITE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Autres effets néfastes Non applicable.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Autres effets néfastes Non applicable.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE

Autres effets néfastes Non disponible.

DOLOMITE

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

STEANET

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

STEANET

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

NC: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

04/12/2020

STEANET

Numéro de version	1.001
Remplace la date	19/12/2011
Numéro de FDS	10860
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.